HUGUES DE MENONVILLE S.A.
Réseau Exco

Eric QUILLEN
Franck HUYCHE
Jacques PIERRIN
Dominique RUGEL

Experts Comptables
Commissaires aux Comptes
Associés

ASSOCIATION ARRDHOR

22, Rue de l'Arsenal
17300 ROCHEFORT

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos au 31 DECEMBRE 2010

Siège social :

23, Rue Pascal – BP 69
17443 Aytre cedex
Tél. : (33) 05.46.42.12.85
Fax : (33) 05.46.43.40.24
e-mail : spdh@exco.fr

6, Rue Antoine Chenzy
17300 Rochefort
Tél. : (33) 05.46.82.30.30
Fax : (33) 05.46.87.59.63

8, Avenue des Vagues
17200 Royan
Tél. : (33) 05.46.08.52.32
Fax : (33) 05.46.08.52.88
e-mail : pgry@exco.fr

293, Route de St Jean d'Angely
17710 St Yrieix sur Charente
Tél. : (33) 05.46.39.49.93
Fax : (33) 05.46.38.82.94
e-mail : pgra@exco.fr

282, Rue Fontchaudière
16000 Angoulême
Tél. : (33) 05.45.36.21.32
Fax : (33) 05.45.90.92.20

32, Boulevard Chanzy
16300 Barbezieux Saint Hilaire
Tél. : (33) 05.45.78.31.04
Fax : (33) 05.45.78.96.68

94, Avenue de Hippodrome
33320 Eysines
Tél. : (33) 05.56.16.78.00
Fax : (33) 05.56.16.78.01
e-mail : francopolis.eux@exco.fr

Site internet : www.exco2a.com

Bureaux à l'Etranger : Cracovie, Gdansk, Radom, Varsovie, Wroclaw (Pologne) – Casablanca (Maroc) - Porto (Portugal)

Membre de EXCO A2A – SA au capital de 38 112 6 - B 351 215 031 RCS La Rochelle – TVA FR 58 351 215 031
Inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-comptables et à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Poitiers

Membre de Kreston International

ASSOCIATION : ARRDHOR

SIEGE SOCIAL : 22, Rue de l'Arsenal - 17 300 ROCHEFORT

SIRET : 351 476 080 00012

Mesdames, Messieurs, les membres de l'Association ARRDHOR,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association ARRDHOR, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I – OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à examiner, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier :

- les principes comptables suivis,
- les estimations significatives retenues,
- et la présentation d'ensemble des comptes.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L 823-9, relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'élément suivant :

Dans le cadre de notre audit, nous nous sommes notamment assurés de la réalité des subventions et de leur comptabilisation.

Ces contrôles substantifs n'ont pas mis en évidence d'anomalie de nature à remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III – VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux Membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Aytré, le 14 juin 2011.

Le Commissaire aux Comptes,
S.A. HUGUES DE MENONVILLE.

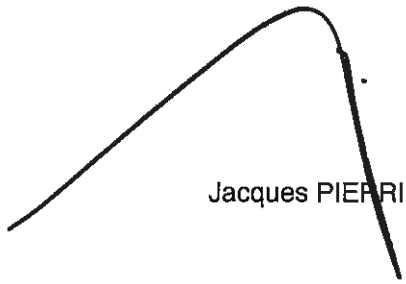

Jacques PIERRIN.

ASSOCIATION ARRDHOR
17300 ROCHEFORT

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2010 12			Exercice N-1 31/12/2009 12
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions, Brevets et droits similaires	5 433	5 187	246	
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions	49 561	9 792	39 769	44 477
	Installations techniques Matériel et outillage	231 891	180 583	51 308	50 633
	Autres immobilisations corporelles	100 711	75 285	25 426	20 462
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations mises en équivalence				
	Autres participations	23 272	23 138	134	11 703
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	3 520		3 520	3 520
	TOTAL II	414 388	288 986	120 402	130 795
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS				
	Matières premières, approvisionnements	18 933		18 933	16 593
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis	6 731		6 731	6 983
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes	2 369		2 369	
	CRÉANCES (3)				
	Clients et Comptes rattachés	240 044	11 351	228 692	113 547
	Autres créances	191 301		191 301	249 159
	Capital souscrit - appelé, non versé				
	Valeurs mobilières de placement				
	Disponibilités	73 901		73 901	37 326
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	836		836	1 058
	TOTAL III	534 115	11 351	522 764	434 666
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	948 503	305 337	643 166	565 461

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

S.A. HUGUES DE MENONVILLE
23 rue Pascal - BP 69
17440 AYTRE
Tél. 05 46 42 42 85

ASSOCIATION ARRDHOR
17300 ROCHEFORT

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2010 12	Exercice N-1 31/12/2009 12
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé :)		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	237 814	213 029
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	22 593	24 785
	Subventions d'investissement	43 988	30 473
	Provisions réglementées		
	TOTAL I	310 395	268 287
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	TOTAL II		
PROVISIONS	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	TOTAL III		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	38 686	41 347
	Concours bancaires courants	209	140
	Emprunts et dettes financières diverses		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	102 488	76 728
	Dettes fiscales et sociales	152 384	125 395
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	13 112	33 173
	Autres dettes	1 907	392
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance	23 984	10 000
	TOTAL IV	332 770	287 174
	Ecarts de conversion passif (V)		
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	643 166	555 461
	(1) Dont à moins d'un an	302 113	253 546

S.A. HUGUES DE MONTIVILLE
23 rue Pascal - BP 69
17440 AYTRE
Tél. 05 46 42 42 85

ASSOCIATION ARRDHOR
17300 ROCHEFORT

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2010 12			Exercice N-1 31/12/2009 12
	France	Exportation	Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue de Biens	4 451		4 451	2 783
Production vendue de Services	410 584	12 778	423 362	307 911
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	415 035	12 778	427 813	310 695
Production stockée			252-	2 243-
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			331 223	343 334
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			29 997	9 499
Autres produits			3	6
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)			788 784	661 291
CHARGES D'EXPLOITATION (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			11 031	6 776
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			6 075	
Autres achats et charges externes *			253 708	198 926
Impôts, taxes et versements assimilés			9 457	11 671
Salaires et traitements			305 800	296 758
Charges sociales			128 008	125 861
Dotations aux amortissements et dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			25 595	18 439
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			6 452	3 651
Dotations aux provisions				
Autres charges			12 256	179
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)			758 383	662 260
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			30 402	970-
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

S.A. HUGUES DE MENONVILLE
23 rue Pascal - BP 69
17410 AYTRE
Tél. 05 46 42 42 85

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

ASSOCIATION ARRDHOR
17300 ROCHEFORT

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2010 12	Exercice N-1 31/12/2009 12
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participations (3)		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	3	485
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL V	3	485
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	11 569	11 569
Intérêts et charges assimilées (4)	3 616	1 768
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL VI	15 185	13 337
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	15 182-	12 852-
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	16 209	13 821-
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		65 422
Produits exceptionnels sur opérations en capital	13 685	8 443
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
TOTAL VII	13 685	73 865
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	311	65 732
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		856
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL VIII	311	66 588
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	13 374	7 277
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		31 330-
TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)	802 471	755 641
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	778 878	730 856
5. BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	23 592	24 785

S.A. HUGUES DE MENONVILLE
23 rue Pascal - BP 69
17440 AYTRE
Tél. 05 46 42 42 85

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées
Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

ANNEXE

Exercice du 01/01/2010 au 31/12/2010

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 120-1 et suivants du Plan Comptable Général 2005.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que des règlements CRC relatifs à la réécriture du plan comptable général 2005 applicables à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Ponctuellement, pour 2010 et 2011, les comptes annuels font apparaître une activité particulière intitulée "ISEND" (International Symposium and Exhibition on Natural Dyes) eut égard à l'importance de la manifestation qui s'est déroulée courant avril 2011 à l'Espace Encan de la Rochelle.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ASSOCIATION ARRDHOR
17300 ROCHEFORT

ANNEXE

Exercice du 01/01/2010 au 31/12/2010

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	4 955		478
Installations générales agencements aménagements des constructions	49 561		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	218 283		13 608
Matériel de transport	31 061		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	56 964		12 685
TOTAL	355 869		26 293
Autres participations	23 272		
Prêts, autres immobilisations financières	3 520		
TOTAL	26 792		
TOTAL GENERAL	387 616		26 772

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			5 433	5 433
Installations générales agencements aménagements constr.			49 561	49 561
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			231 891	231 891
Matériel de transport			31 061	31 061
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			69 650	69 650
TOTAL			382 162	382 162
Autres participations			23 272	23 272
Prêts, autres immobilisations financières			3 520	3 520
TOTAL			26 792	26 792
TOTAL GENERAL			414 388	414 388

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	4 955	233		5 187
Installations générales agencements aménagements constr.	5 083	4 709		9 792
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	167 650	12 933		180 583
Matériel de transport	20 379	4 264		24 642
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	47 185	3 458		50 643
TOTAL	240 297	25 363		265 660
TOTAL GENERAL	245 252	25 595		270 848

S.A. HUGUES DE MENONVILLE
23 rue Pasteur - BP 60
17440 AYTRE
Tél. 05 46 42 42 85

ASSOCIATION ARRDHOR
17300 ROCHEFORT

ANNEXE

Exercice du 01/01/2010 au 31/12/2010

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	233				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	4 709				
Instal.techniques matériel outillage indus.	12 933				
Matériel de transport	4 264				
Matériel de bureau informatique mobilier	3 458				
TOTAL	25 363				
TOTAL GENERAL	25 595				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	11 569	11 569			23 138
Sur stocks et en cours	8 415		8 415		
Sur comptes clients	16 934	6 452	12 034		11 351
TOTAL	36 917	18 021	20 449		34 490
TOTAL GENERAL	36 917	18 021	20 449		34 490
Dont dotations et reprises					
d'exploitation		6 452	20 449		
financières		11 569			

Il a été constitué une nouvelle provision pour dépréciation des titres de participations "COULEURS DE PLANTES". Cette provision a été comptabilisée à hauteur de 11569€. Par le fait, la provision globale des titres "COULEURS DE PLANTES" est égale à 100 % de leur valeur.

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	3 520		3 520
Clients douteux ou litigieux	19 260	19 260	
Autres créances clients	220 784	220 784	
Taxe sur la valeur ajoutée	8 920	8 920	
Débiteurs divers	182 381	182 381	
Charges constatées d'avance	836	836	
TOTAL	435 701	432 181	3 520

S.A. HUGUES
23 rue
Tél. 05

ANNEXE

Exercice du 01/01/2010 au 31/12/2010

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	267	267		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	38 628	7 971	24 871	5 786
Fournisseurs et comptes rattachés	102 488	102 488		
Personnel et comptes rattachés	37 194	37 194		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	66 077	66 077		
Taxe sur la valeur ajoutée	41 506	41 506		
Autres impôts taxes et assimilés	7 607	7 607		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	13 112	13 112		
Autres dettes	1 907	1 907		
Produits constatés d'avance	23 984	23 984		
TOTAL	332 770	302 113	24 871	5 786
Emprunts souscrits en cours d'exercice	5 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	7 655			

Titres immobilisés

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

L'association ARRDHOR a souscrit le 3 février 2005, 1 500 actions au capital de la société "Couleurs de plantes", société par actions simplifiées au capital de 156 964 € sise à Rochefort, 18 Rue de l'Arsenal, et ce pour un montant de 15 000 €. Cette souscription a été libérée pour moitié à la signature des statuts et pour moitié durant l'exercice 2006.

Durant l'exercice 2009, la société "Couleurs de plantes" a procédé à une augmentation de capital et l'Association ARRDHOR y a souscrit 1 473 actions nouvelles, en numéraire, et au prix de 8 138 €.

A ce jour, l'association détient donc dans cette société 2 973 actions pour une valeur globale de 23 138 € (correspondant à une participation de 10,48 %).

Dépréciation des stocks

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

S.A. HUGUES DE MENONVILLE
23 rue Pastel - BP 69
17440 AYTRE
Tél. 05 46 42 42 85

ANNEXE

Exercice du 01/01/2010 au 31/12/2010

Détail des produits à recevoir

	Montant
Subventions à recevoir	181 624
Total	181 624

Détail des charges à payer

	Montant
Intérêts courus au 31/12/2010	267
Fournisseurs, factures non parvenues	16 378
Provision congés payés	23 219
Provision prime exceptionnelle	13 948
Provision charges sociales s/congés payés	9 520
Provision charges sociales s/prime exceptionnelle	5 719
Taxe apprentissage 2010	1 972
Taxe formation continue 2010	2 740
Taxe sur les salaires 2010	2 895
Frais de déplacement à payer	1 907
Total	78 565

S.A. HUGUES DE MENONVILLE
25 rue Pascal - BP 69
17440 AYTRE
Tél. 05 46 42 42 85

ANNEXE

Exercice du 01/01/2010 au 31/12/2010

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Frais de salons, séminaires	836		
Total	836		

Détail des produits constatés d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Prestation facturé d'avance	23 984		
Total	23 984		

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

La convention collective nationale applicable à l'association ARRDHOR (personnel des bureaux d'études techniques) prévoit dans son article 22 une indemnité de départ en retraite accordée aux salariés. Cette indemnité est fixée en fonction de l'ancienneté acquise à la date du départ en retraite et est applicable à partir de deux ans d'ancienneté, à savoir : "entre deux et cinq ans d'ancienneté est versée l'indemnité légale de mise à la retraite (1/10ème de mois par année de présence). A cinq ans révolus, un mois, plus à partir de la sixième année un cinquième de mois par année d'ancienneté supplémentaire".

Compte tenu de la jeunesse de l'ensemble du personnel, il a été décidé de ne pas chiffrer cet engagement à la date du 31.12.2010.

Droit individuel à la formation

Au 31/12/2010, le droit individuel à la formation pour l'ensemble du personnel est évalué à 870 heures (calcul effectué en fonction des heures de formation acquises par l'ensemble du personnel).

Ce montant n'a pas été provisionné car jugé non significatif comparé à la masse salariale de l'association.

HUGUES MENONVILLE
BP 69
AYTRE
05 46 42 42 85

ASSOCIATION ARRDHOR
17300 ROCHEFORT

ANNEXE

Exercice du 01/01/2010 au 31/12/2010

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Quote part de subvention	13 685	777 000
Total	13 685	
Charges exceptionnelles		
- Amendes routières	67	671 200
- Majorations Urssaf suite contrôle	201	671 200
- Majorations Assedic suite contrôle	43	
Total	311	

Transferts de charges

Nature	Montant
Remboursement assurance suite sinistre	9 548
Total	9 548

...UGUES DE MENONVILLE
...ue Pascal BP 69
17430 AYTRE
Tél. 05 46 42 42 85